

COMMUNIQUÉ

NOUVEAU REVERS POUR LA RÉFORME DES LYCÉES PROS

Le texte qui porte l'ambition d'imposer une mesure phare de la réforme des lycées pros en augmentant les stages en entreprise de 6 semaines en Terminale bac pro vient d'obtenir un avis très largement défavorable par le conseil supérieur de l'Éducation ce lundi 8 janvier. Avec 50 votes contre et 18 en abstention, ce texte n'a même pas récolté une seule voix favorable – malgré la présence du MEDEF et des chambres consulaires dans cette instance de l'Éducation nationale. Le rejet et la contestation de cette réforme génératrice d'une nouvelle perte d'heures pour les élèves sont bien massifs et portés au-delà des personnels.

La balle est dorénavant dans le camp du ministère : soit il respecte la démocratie sociale et syndicale, soit il passe en force. Maintenir ce texte confirmerait un grave mépris du ministère et du gouvernement envers nos professions, nos élèves et leurs familles mais aussi à l'endroit de toutes les organisations farouchement opposées à cette réforme ainsi qu'à ses propres instances consultatives.

Le SNUEP-FSU, avec les syndicats de la FSU, continuera d'œuvrer pied à pied pour combattre ce projet brutal et injuste à rebours des besoins des élèves et des personnels. Il appelle ces derniers à se mettre en grève le 1^{er} février contre cette réforme et pour une véritable revalorisation salariale. Le SNUEP-FSU s'adresse solennellement au ministère pour qu'il renonce à cette réforme dangereuse et qu'il entame des concertations sur la base d'un diagnostic rigoureux et transparent afin d'améliorer les conditions d'exercice de nos métiers pour créer les conditions de réussite de tous nos élèves.